

Benjamin Biroleau persiste et signe



Benjamin Biroleau lance le débat sur l'avenir du territoire (Photo ACP)

L'élu d'opposition cubzaguais revient sur le vote, mercredi dernier, contre le transfert de compétence au Pays et ses conséquences probables

Cela fait déjà de nombreux mois que Benjamin Biroleau, chef de file du groupe UMP-Modem-Divers au conseil municipal de St André, exprime sa «conviction en faveur du rejet d'un Schéma de cohérence territoriale de Pays à l'échelle des cinq cantons car l'hétérogénéité du territoire empêche d'avoir un Scot cohérent», n'a-t-il eu de cesse de répéter. Le vote au conseil communautaire cubzaguais est finalement allé dans son sens (unanimité moins deux voix : voir notre précédente édition) «mais ce n'était pas gagné d'avance car à l'origine, il y avait plutôt une majorité d'élus pour le transfert de compétence au Pays», se plaît-il à rappeler. Estimant que certains, tel Laurent Ricci, maire de St André et vice-président du Pays, «qui a toujours été fer de lance du soutien au Scot de Pays, ont retourné leur veste de manière magistrale, invoquant le projet préfectoral comme raison de leur vote».

Article rédigé par :
Anne-Claire Parola